

**Mise à jour des renseignements sur
l'agent de circonscription enregistrée**
(Loi électorale, L.R.N.-B. 1973, c.E-3, art.146)



P 04 834
(2011-02-07)

Date : _____

Destinataire : Directeur général des élections
Élections Nouveau-Brunswick
C. P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

Expéditeur : _____
(Nom du parti politique)

Objet : **Mise à jour des renseignements sur l'agent de circonscription enregistrée**

Conformément à l'article 146 de la *Loi électorale*, je nomme, par les présentes,

(Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse courriel)

agent de circonscription de l'association de circonscription enregistrée suivante :

(Nom et numéro de l'association de circonscription enregistrée)

qui remplace

(Nom de l'agent de circonscription précédent)

(Signature du chef ou de l'agent principal du parti)